

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/09/13

Reçu en Préfecture le : 30/09/13

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 septembre 2013 D-2013/502

Aujourd'hui 23 septembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALL.

Monsieur Joel SOLARI (présent jusqu'à 17h20), Monsieur Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Madame Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h45).

Excusés:

Monsieur Maxime SIBE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

Bordeaux Métropole Aménagement (BMA). Rapport d'activité et financier de l'exercice clos le 31/12/2012. Information

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole Aménagement est une Société d'Economie Mixte Locale d'aménagement dont la Ville de Bordeaux détient 13,75% du capital. Les autres actionnaires principaux de cette société sont la Communauté Urbaine de Bordeaux (42,91% du capital) et la Caisse des Dépôts et Consignations (15,72%).

RESULTAT DE L'ACTIVITE EN 2012

L'activité traditionnelle de BMA est centrée autour de 3 secteurs d'activités : études et concessions d'aménagement, maîtrise d'ouvrage déléguée (mandats) et opérations propres.

Le volume d'opérations traitées en 2012 est en forte hausse : 113,54 millions d'euros versus 80 millions d'euros en 2011. L'exercice confirme la reprise significative amorcée depuis 2010, de grandes opérations de constructions publiques ou d'aménagement étant en phase de construction ou de projet.

Le chiffre d'affaires réalisé par BMA a plus que doublé depuis 2011, avec respectivement 9,7 et 4,3 millions d'euros en 2012 et 2011. Ce dernier se décompose comme suit :

- 57,03% de rémunérations sur concessions et études, dont 55,06% sont issues des cessions de terrains dans le cadre d'opérations de concessions d'aménagement urbain et 42,9% des participations de collectivités à ces opérations. Le chiffre d'affaire de cette activité est passé de 0,95 en 2011 à 5,67 millions d'euros en 2012 (soit +495%),
- 34,59% de rémunérations sur mandats au titre de la maîtrise d'ouvrage déléguée, dont 85,3% proviennent du contrat avec le Conseil Régional d'Aquitaine,
- 8,38% de rémunérations sur opérations propres, dont 72,43% correspondent aux locations de logements étudiants.

Les produits d'exploitation, hors concessions, ressortent à 23.680 K€, contre 3.764 K€ en 2010. Cette hausse de 19.915 K€ (+529,08%) s'explique principalement comme suit :

- + 19.149 K€ par une augmentation des recettes sur opérations propres via la production stockée liée au portage des sites Santé Navale et Queyries,
- +809 K€ par une augmentation de la rémunération sur mandats de constructions publiques,
- 63 K€ par une diminution de l'activité sur concessions et études.

Parallèlement, les charges d'exploitation, hors charges financières et hors concessions, s'élèvent à 22 990 K€, y compris 415,5 K€ au titre des dotations aux amortissements et aux provisions. Elles ont augmenté de 19.782 K€ (+616,66%). Cette hausse s'explique principalement comme suit :

- +19.125 K€ par une augmentation des charges liées aux opérations propres avec l'acquisition des sites Santé Navale pour 14.000 K€ euros et Queyries 3.803 K€,
- +65 K€ par une dotation aux amortissements liée à l'augmentation de la provision pour indemnité de fin de carrière.

Ces opérations conjuguées conduisent à un résultat d'exploitation de 690 K€, en progression de 23,99% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 1.238 K€, contre 933 K€ en 2011, soit une augmentation de 32,64% :

- les produits financiers concernent principalement les produits de placement de la trésorerie disponible;
- les charges financières correspondent principalement au coût du financement des logements étudiants.

Le résultat exceptionnel de -48 K€ s'explique globalement comme suit :

- - 30 K€ liés à l'abandon du projet de ERP Robert Lateulade,
- - 44 K€ liés à des opérations de gestion,
- +26 K€ de quote-part des subventions sur logements étudiants virée au résultat.

Combiné de ces éléments, le résultat net de l'exercice présente un bénéfice de 1.181,8 K€, contre 1.229,4 K€ en 2011.

EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES EN 2013

Sur la base du portefeuille actuel d'activités et des perspectives d'opérations nouvelles, le résultat net pour l'exercice 2013 sera comparable à 2012.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après les comptes annuels et le rapport de gestion de la société. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

Annexe : Principaux éléments du compte de résultat de BMA (exercices 2011 et 2012)

En K€	31/12/2012	31/12/2011	Δ 12/11
Chiffre d'affaires	9.744,5	4.263,4	+ 128,56%
Produits d'exploitation ¹	23.679,6	3.764,2	+529,08%
Charges d'exploitation ²	22.990	3.208	+616,66%
Résultat d'exploitation	689,7	556,2	+23,99%
Résultat financier	1.237,6	933	+ 32,64%
Résultat exceptionnel	- 48,2	412,2	- 111,70%
Résultat net	1.181,8	1.229,4	- 3,87%

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Michel DUCHENE

1- Rapport de gestion

L'exercice 2012 se caractérise par un volume d'opérations traitées en nette progression par rapport à 2011. L'année 2012 confirme une reprise significative amorcée depuis 2010. De grandes opérations de constructions publiques ou d'aménagement sont en phase de construction ou de projet. La croissance du nombre d'opérations traitées est en augmentation, le résultat d'exploitation est en progression de 23,98% par rapport à celui de l'année précédente. La structure financière de la société demeure très saine.

Cet exercice constitue le dix-septième résultat net bénéficiaire. Depuis 2002, la situation nette réelle excède très largement le capital social, permettant à la société d'investir ses fonds propres disponibles dans des opérations immobilières de construction ou d'aménagement.

Les performances atteintes en terme de rentabilité est de 29,95% calculée suivant le rapport au capital social du résultat net de 1 181 796,33 €. Elles consolident la surface financière de la société, portant ses capitaux propres à 12 657 536,19 €.

Le chiffre d'affaires est constitué principalement par les activités suivantes :

- rémunération dans le cadre de mandats ou de marchés d'assistance en maîtrise d'ouvrage,
- cessions de terrain dans le cadre d'opérations d'aménagement urbain,
- participation des collectivités aux opérations d'aménagement,
- rémunération d'études d'urbanisme, de faisabilité et de programmation.

Le montant des rémunérations issues des opérations et des études, s'établit pour l'exercice 2012 à 3 421 111 € contre 2 602 907 € pour l'exercice 2011, soit une augmentation de 31,43%, hors la rémunération sur opérations concédées.

La rémunération de la société issue des opérations d'aménagement concédées s'établit à 160 215 € en 2012 contre 231 632 € en 2011.

Le chiffre d'affaires global de B.M.A évolue ainsi :

Année	Chiffre d'affaires en M€
1995	2,06
1996	2,13
1997	3,03
1998	3,70
1999	5,24
2000	8,24
2001	3,75
2002	5,73
2003	10,42
2004	14,00
2005	10,78
2006	5,45
2007	5,46
2008	6,80
2009	3,07
2010	4,44
2011	4,26
2012	9,74

Le volume d'opérations traitées par la société est un indicateur objectif du volume d'activité. (*retraitement des transferts internes issus d'un même maître d'ouvrage à compter de 2001)

Année	Volume opérations en M€
1995	24,39
1996	27,44
1997	33,54
1998	40,10
1999	20,73
2000	42,84
2001*	47,95
2002*	52,73
2003*	58,95
2004*	62,30
2005*	67,30
2006*	67,16
2007*	51,89
2008*	32,80
2009*	35,11
2010*	51,82
2011*	80,00
2012*	113,54

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN 2012

L'activité traditionnelle des mandats est en nette remontée. Les opérations propres complètent cette reprise de l'activité. Les opérations d'aménagement urbain maintiennent un bon niveau d'activité.

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Le compte de résultat

Le résultat net comptable, après résultats financiers et exceptionnels, s'élève à + 1 181 796,33 € après impôts.

Le total des charges d'exploitation, hors charges financières et hors concessions, se monte à 22 989 967 € y compris 415 528 € au titre des dotations aux amortissements et aux provisions pour risques et charges d'exploitation. Ce total est en augmentation par rapport à l'exercice 2011, il s'élevait sur cet exercice à 3 207 916 €, soit une augmentation de +616,66%. Cette augmentation s'explique principalement :

- + 65 K€ de la dotation aux amortissements liée à l'augmentation de la provision pour indemnité de fin de carrière,
- + 19 306 K€ par une augmentation des charges liées aux opérations propres notamment Santé Navale pour 14 000 K€ et Queyries pour 3 803 K€.

Les recettes d'exploitation atteignent, hors produits exceptionnels, un montant de 23 679 646 € contre 3 764 176 €, pour l'exercice 2011. Cette augmentation de + 529,08% s'explique principalement comme suit :

- + 809 K€ par une augmentation de la rémunération de l'activité du secteur des mandats de constructions publiques,
- 63 K€ par diminution de l'activité du secteur études et concessions,
- + 19 149 K€ par une augmentation des recettes sur opérations propres,

Le résultat d'exploitation qui s'ensuit est donc bénéficiaire et s'établit à +689 679 € contre + 556 260 € en 2011.

Le résultat financier est positif de 1 237 566 € contre 933 023 € en 2011 soit une augmentation de 32,64%.

Le résultat exceptionnel de - 48 229 € s'explique globalement comme suit :

- Charges exceptionnelles liées à l'opération ERP Robert Lateulade : 30 428 €,
- Charges exceptionnelles liées à l'exploitation : -43 839 €,
- Quote-part des subventions sur logements étudiants virée au résultat : + 26 038 €.

Le résultat net comptable au 31 décembre 2012 est constitué comme suit :

	En€
Résultat d'exploitation	689 679
Résultat financier +	1 237 566
Résultat courant avant impôts =	1 927 246
Résultat exceptionnel +	- 48 229
Résultat 2012 avant impôts =	1 879 016
Impôt sur les sociétés -	697 220
Résultat net comptable =	1 181 796

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité est la suivante :

	Sec			
Nature	Études et concessions d'aménagements	Maîtrise d'ouvrage déléguée	Opérations propres	Total
Participation des collectivités	2 384 490			2 384 490
Cessions de terrains	3 059 814		225 000	3 284 814
Produits d'activités annexes	51 574	11 194		62 768
Locations logements étudiants			591 320	591 320
Rémunérations (m. ouvrage déléguée)		3 359 813		3 359 813
Études (maîtrise ouvrage déléguée)	61 298			61 298
Total	5 557 176	3 371 007	816 320	9 744 503

Le bilan

La liquidité propre réelle de la société atteint 8,15 M €, pour une liquidité totale de 72,95 M€, contre respectivement 6,14 M€ et 94,81 M€ au 31 décembre 2011.

Les grandes masses du bilan ont varié d'une année sur l'autre ainsi :

- o Les immobilisations nettes sont passées de 13,26 M€ en 1996, 10,41 M€ en 1997, 10,04 M€ en 1998, 9,67 M€ en 1999, 9,31 M€ en 2000, 9,49 M€ en 2001, 0,563 M€ en 2002, 0,549 M€ en 2003, 0,229 M€ en 2004, 0,227 M€ en 2005, 0,205 M€ en 2006, 0,370 M€ en 2007, 1,205 M€ en 2008, 4,367M€ en 2009, 14,79 M€ en 2010, 14,88 M€ en 2011 et 14,66 M€ en 2012.
- o La situation nette atteint 12 657 536 €, en progression de 10,05% par rapport au niveau de 11 501 778 € au 31 décembre 2011. Elle dépasse de 220,81% le capital social qui est de 3 945 517,77 €.

Depuis l'arrêté des comptes du 31 décembre 2002, les capitaux propres réels de la société dépassent le capital social.

Une analyse financière visant à appréhender les risques financiers réels encourus par la société doit tenir compte que l'activité de constructions publiques et privées génère une obligation de résultat (respect du coût d'objectif) sans induire d'engagement ni de risque financier pour la société et que l'obligation comptable de neutraliser le résultat des opérations de concession d'aménagement à leur terme crée une dette à court ou moyen terme dont la prise en charge est couverte, dans le bilan définitif de l'opération concédée, par une participation financière de la collectivité concédante.

La situation financière de B.M.A est très saine, le fonctionnement ne nécessite aucun financement externe

DÉLAIS DE PAIEMENTS

Le délai global de paiement des fournisseurs est inférieur à 30 jours. Le processus de contrôle du délai de règlement des fournisseurs repose sur une triple vérification de la totalité des paiements : par le service opérationnel, par le service des marchés et par le directeur général.

PERSPECTIVES POUR 2013

Sur la base du portefeuille actuel d'activités et des perspectives d'opérations nouvelles, le résultat d'exploitation pour l'année 2013 sera comparable à 2012.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

En application des dispositions légales, nous vous indiquons qu'aucun actionnaire de la société ne possède plus de la moitié du capital et que les actionnaires possédant plus du dixième du capital sont :

- o La Communauté Urbaine de Bordeaux,
- o La Ville de Bordeaux.
- o La Caisse des dépôts et Consignations.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'exercice écoulé se traduit par un résultat positif net d'impôt de 1 181 796,33 € que nous vous proposons d'affecter pour 56 096,63 € en réserve légale, le solde, soit 1 125 699,70 € en report à nouveau créditeur.

DIVIDENDES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243^{bis} du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de Commerce d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du même code, conclues ou en cours durant l'exercice écoulé, après avoir été régulièrement autorisées par votre conseil d'administration.

Notre Commissaire aux Comptes, dûment informé, vous donnera lecture, dans le cadre de son rapport spécial, des Conventions réglementées intervenues entre la société et l'un ou plusieurs de ses administrateurs.

TITRES DE PARTICIPATION

En l'absence de liquidité réelle, les titres de participation restent comptabilisés selon la méthode du coût historique, excluant la plus-value réalisée (314 089 €) suite à la fusion absorption du 11 février 2005 de la société Bordeaux Parc Auto par la Société des Grands Garages Parkings de Bordeaux, cet échange de titres ne correspondant pas à une opération commerciale.

Le 25 février 2010, BMA a participé au capital de la SCI BMA-Cursol à hauteur de 55% du capital, les autres associés sont la Caisse des Dépôts et Consignations pour 30% et E.mmo Aquitaine filiale de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes pour 15%. La création en date du 25 février 2010 de cette SCI BMA-Cursol a permis à BMA de vendre le terrain de l'îlot CURSOL, afin de partager le montage financier de cette opération immobilière. Cette filiale de BMA a pour objet la construction et la gestion d'un patrimoine immobilier situé 38 rue de Cursol à Bordeaux. Les principaux éléments financiers de la SCI « BMA-Cursol » au 31 décembre 2011 sont les suivants :

- Les immobilisations inscrites au bilan se décomposent en un terrain d'une valeur de 2 578 691 € et des constructions en cours de 8 099 398 €
- Les disponibilités à la clôture s'élèvent à 410 665 €
- Les avances financières des associés sont égales à 4 995 195 €
- Les dettes de fournisseurs à moins d'un an sont de 553 827 €
- Le résultat sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 s'élève à un profit de + 25 494,75 €.
 Ce profit correspond au détail suivant :
- Produits d'exploitation (location) : 596 739 €
- Charges d'exploitation : 330 326 €
 - charges locatives : 40 900 €
 - frais de gérance : 32 143 €
 - assurance responsabilité civile : 2 629 €
 - frais de services bancaires : 9641 €
 - taxe foncière : 1 580 €
 - dotation aux amortissements : 243 432 €
- Résultat d'exploitation : 266 412 €
- Résultat financier : 243 492 €
 - intérêts financiers affectés aux avances financières des associés pour 98 000 €
 - intérêts financiers sur la période de mobilisation des fonds constituant l'emprunt C.E :
 - 146 921 €
 - produit financier 1 429 €.
- Résultat exceptionnel : + 2 574 €
- Résultat net (profit) : + 25 495 €

METHODE D'EVALUATION COMPTABLE

Il est précisé que la méthode comptable relative à la comptabilisation des opérations en concession d'aménagement, est conforme à l'avis 99.05 du 18 mars 1999 du Conseil National de la Comptabilité (CNC), depuis l'exercice 2000.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Les dispositions de la loi 2002-1303 du 29 octobre 2002 se substituent au dispositif de la limitation du cumul des mandats sociaux issu de la loi relative aux Nouvelles Régulations Économiques (loi NRE) du 15 mai 2001 et de son décret d'application du 3 mai 2002, de nouvelles dispositions applicables aux Sociétés d'Économie Mixte, notamment par son article 2 qui complète l'article L 225-95-1 du Code de Commerce d'un alinéa excluant de la règle du cumul des mandats ceux exercés par les représentants d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de collectivités territoriales. Les dispositions de la loi du 15 mai 2001 ne s'appliquant pas aux représentants des personnes

Les dispositions de la loi du 15 mai 2001 ne s'appliquant pas aux représentants des personnes morales, les organes de gestion et d'administration de la société sont conformes aux textes en vigueur.

---=000=---

BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT

38 rue de Cursol CS 80010 33001 BORDEAUX CEDEX

Rapports du Commissaire aux Comptes Sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2012



COMMISSARIAT
AUX COMPTES
AUDIT
CONSEIL

BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT

38 rue de Cursol CS 80010 33001 BORDEAUX CEDEX

Philippe Lassus Michel Delbast Geneviève Labit

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Mi-Côte - 82, Avenue de Tivoli - B.P. 20036 - 33491 Le Bouscat Cedex Tél : 05 56 02 08 18 - Fax : 05 56 08 05 29 - e-mail : glassus@cabinetlassus.fr



I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 4 de l'annexe précisant les effets de la loi du 20 juillet 2005 sur les opérations d'aménagement.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 3.1 et 4 de l'annexe précisent les trois cadres juridiques au travers desquels votre société réalise son activité et décrit les traitements comptables particuliers qui leur sont liés.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe ; nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons examiné les hypothèses sur la base desquelles les éléments prévisionnels relatifs aux opérations d'aménagement ont été établis et nous nous sommes assurés que les estimations retenues reposaient sur des procédures fiables de détermination des résultats à terminaison sans nous prononcer sur la réalisation effective de ces dernières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Bouscat, Le 27 mai 2013

B.P. 36 82, Avenue de Tivoli 33491 BOUSCAT CEDE)

él. 05 56 02 08 18

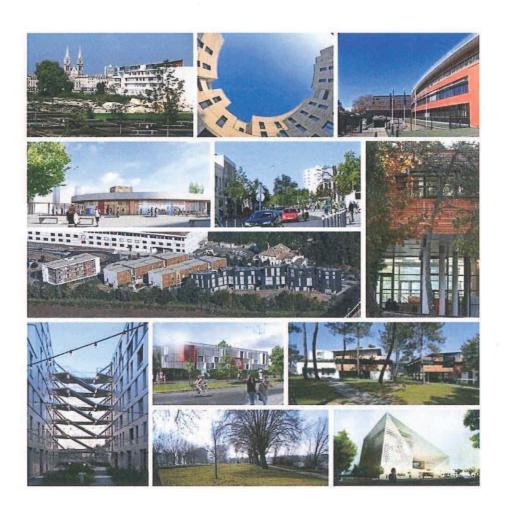
SCP Cabinet LASSUS et Associés Le Gérant

Philippe |

nendry in research absoluce



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2012



BILAN COMPTE DE RESULTAT BILAN PAR ACTIVITE COMPTE DE RESULTAT PAR ACTIVITE REGLES ET METHODES COMPTABLES



BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2012	31/12/2011
Capital souscrit non appelé			1	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement				
Frais de développement			- 1	
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial			10 total	and the second
Autres immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immo. incorporelles	82 953	79 048	3 905	1 828
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	563 535		563 535	534 156
Constructions	11 676 508	642 411	11 034 097	11 334 787
Installations techniques, matériel, outillage Autres immobilisations corporelles	254 353	121 311	133 042	87 681
Immobilisations en cours	254 353	121 311	133 042	67 001
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1	
Participations par mise en équivalence				200 2000
Autres participations	55 000 2 748 900	2 0	55 000	55 000
Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés	118 636		2 748 900 118 636	2 747 357 118 636
Prêts	110 030		118 030	118 030
Autres immobilisations financières				8 726
ACTIF IMMOBILISE	15 499 885	842 769	14 657 115	14 888 171
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	21 198 894		21 198 894	2 936 736
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis Marchandises			1	
Avances et acomptes versés sur commandes	4 596 841	2	4 596 841	11 838 378
CREANCES	17.55 H. JOSEPHAN		5.4.5.4.0.5.4.0	
Créances clients et comptes rattachés	3 429 971		3 429 971	3 123 051
Autres créances	1 152 856		1 152 856	1 032 362
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS	*			
Valeurs mobilières de placement	56 577 118		56 577 118	94 576 432
(dont actions propres :) Disponibilités	17 825 591		17 825 591	1 919 262
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	303 809		303 809	337 460
ACTIF CIRCULANT	105 085 079		105 085 079	115 763 682
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	120 584 964	842 769	119 742 195	130 651 853



Page 2

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2012	31/12/2011
Capital social ou individuel (dont versé: 3 945 518) Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 945 518	3 945 518
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :) Réserve légale	338 455	276 985
Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	6 112 029	4 944 104
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) Subventions d'investissement	1 181 796	1 229 395
Provisions réglementées	1 079 738	1 105 775
CAPITAUX PROPRES	12 657 536	11 501 778
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	619 150	507 209
Provisions pour charges	513 707	171 754
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 132 857	678 963
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 816 497	11 906 204
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	12 683	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	48 737	48 737
DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 898 202	638 445
Dettes fiscales et sociales	1 713 803	1 933 419
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 461	70 449
Autres dettes	75 997 919	99 042 867
COMPTES DE REGULARISATION Produits constatés d'avance	3 446 500	4 830 992
DETTES	105 951 802	118 471 112
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	119 742 195	130 651 853

Résultat de l'exercice en centimes

1 181 796,33

Total du bilan en centimes

119 742 194,70



COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2012	31/12/2011
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	3 284 814 6 459 689		3 284 814 6 459 689	473 074 3 790 285
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 744 503		9 744 503	4 263 359
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation			18 010 314	1 512 722
Reprises sur amortissements et provisions, tran Autres produits	sfert de charges		587 356 100	246 042 273
	PRODUITS D	EXPLOITATION	28 342 273	6 022 396
Achats de marchandises (y compris droits de d Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvi Variation de stock (matières premières et appr	sionnements (et droit	s de douane)	440 000 (220 000) 23 325 188	2 453 184 (38 567)
Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales	ovisionnements)		692 233 136 549 1 602 704 861 045	515 697 116 027 1 363 207 705 291
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissem Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions	nents		303 587	301 548
Pour risques et charges : dotations aux provision	ons		510 487	48 952
Autres charges			801	797
	CHARGES D'	EXPLOITATION	27 652 594	5 466 135
	RESULTAT D'E	XPLOITATION	689 679	556 260
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			9	
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créance Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières		isé	1 697 984	52 357 1 416 646
		ITS FINANCIERS	1 697 984	1 469 003
Dotations financières aux amortissements et pr Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilièr			460 418	535 980
	CHARGE	S FINANCIERES	460 418	535 980
	RESULTA	AT FINANCIER	1 237 566	933 023
RESIII.	TAT COURANT A	VANT IMPOTS	1 927 246	1 489 284

Page 4

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques		31/12/2012	31/12/2011
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			49
Produits exceptionnels sur opérations en capital		26 038	26 023
Reprises sur provisions et transferts de charges			440 000
PRODUITS EXCEPTION	ONNELS	26 038	466 072
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		74 267	39 007
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		12.002.000	14 851
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTION	NELLES	74 267	53 858
RESULTAT EXCEPTION	ONNEL	(48 229)	412 213
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices		697 220	672 102
TOTAL DES PRO	ODUITS	30 066 295	7 957 471
TOTAL DES CH	ARGES	28 884 499	6 728 076
BENEFICE OU	PERTE	1 181 796	1 229 395

B	.M	[.A.

BILAN - ACTIF PAR ACTIVITE

Page 5

AU 31 DECEMBRE 2012

MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT	Fonctionnement	Mandats	Concessions	Opérations propres	Retraitement comptes réciproques/ Mandats et liaisons financières	Total
Capital souscrit non appelé IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes sur immo. Incorporelles IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 905					3 905
Terrains Constructions Installations techniques, matériel, outillage Autres immobilisations corporelles	133 042			563 535 11 034 097		563 535 11 034 097 133 042
Immobilisations en cours Avances et acomptes IMMOBILISATIONS FINANCIERES Autres participations Créances rattachées à des participations Titres de participations Prêts Autres immobilisations financières	55 000 2 748 900 118 636					55 000 2 748 900 118 636
ACTIF IMMOBILISE	3 059 483			11 597 632	-	14 657 115
STOCK ET EN COURS	0 007 100			11 057 052		14 037 113
En cours de production de biens Avances et acomptes versés sur commandes CREANCES	5 713	4 162 067	994 398 95 716	20 204 497 333 345		21 198 894 4 596 841
Créances clients et comptes rattachés	2 206 807	433 978	638 851	150 335		3 429 971
Mandants		762 924	200 001			762 924
Autres créances DIVERS	20 571	178 953	70 729	119 679		389 932
Valeurs mobilières de placement	56 577 118					56 577 118
Disponibilités	17 825 591					17 825 591
Charges constatées d'avance	303 811	377 077			-377 079	303 809
ACTIF CIRCULANT	76 939 611	5 914 998	1 799 693,44	20 807 856	-377 079	105 085 079
Primes de remboursement des obligations						
Comptes de liaison	20 187 395	83 256 727	2 432 268,59	2 322 309	-108 198 699	
	20,00,000	22.200.727	2 .22 200,07	2022007		

B.M.A.

BILAN - PASSIF PAR ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2012

Page 6

MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT	Fonctionnement	Mandats	Concessions	Opérations propres	Retraitement comptes réciproques/ Mandats et liaisons financières	Total
CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR O						
CAPITAUX PROPRES Capital social	3 945 518					3 945 518
Réserve légale	338 455					338 455
Report à nouveau	4 356 105			1 755 925		6 112 029
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 235 243			-53 447		1 181 796
Subventions d'investissement	1 233 243			1 079 738	-	1 079 738
Provisions réglementées				1012 150		1 017 130
CAPITAUX PROPRES	9 875 321			2 782 215		12 657 536
Provisions pour risques	619 150					619 150
Provisions pour charges	5152727/2553X		513 707			513 707
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGI	619 150		513 707			1 132 857
DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de c Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en col DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 737 101 935		12 683 154 025	10 816 497 13 642 243		10 816 497 12 683 48 737 13 898 202
Mandants	101 933	72 749 877	134 023	13 042 243		72 749 877
Dettes fourniseurs de l'activité en mandats		1 089 325				1 089 325
Dettes sur rémunération (activité en mandats)		1 989 011				1 989 011
Dettes fiscales et sociales	975 846	1 707 011	104 697	633 260		1 713 803
DETTES DIVERSES	7,00,0			000 200		1 / 10 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 461					17 461
Autres dettes	159 656	11 874	350	-2 175		169 705
COMPTES DE REGULARISATION	139 030	110/4	330	-2 1/3		109 703
Produits constatés d'avance	377 079		3 446 500		-377 079	3 446 500
DETTES	1 680 713	75 840 088	3 718 255	25 089 825	-377 079	105 951 802
Comptes de liaison	88 011 304	13 331 637	0 110 200	6 855 757	-108 198 699	100 701 002
TOTAL GENERAL	100 186 488	89 171 725	4 231 962	34 727 798	Tespesial constant	119 742 195

COMPTE DE RESULTAT PAR ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2012

MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT	Fonctionneme nt	Mandats	Concessions	Opérations propres	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de terrains			3 059 814	225 000	3 284 814
Prestations de services	3 432 305		2 436 064	591 320	6 459 689
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES	3 432 305		5 495 878	816 320	9 744 503
Production stockée	181 595		-1 232 287	19 061 006	18 010 314
Production immobilisée			1 1		
Subventions d'exploitation			1 1		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	187 993		399 036	327	587 356
Autres produits	100				100
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 801 993		4 662 627	19 877 653	28 342 273
Achats de marchandises				440 000	440 000
Variation de stock (marchandises)				-220 000	-220 000
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1		4 264 081	19 061 106	23 325 188
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements.)				7 769	7 769
Autres achats et charges externes	684 464				684 464
Impôts, taxes et versements assimilés	132 062			4 487	136 549
Salaires et traitements	1 602 704				1 602 704
Charges sociales	861 045				861 045
DOTATIONS D'EXPLOITATION			1 1		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	37 331			266 256	303 587
Sur immobilisations: dotations aux provisions			1		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	220000000000		0.000.000.00		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	111 941		398 546		510 487
Autres charges	801			0	801
CHARGES D'EXPLOITATION	3 430 348		4 662 627	19 559 619	27 652 594
RESULTAT D'EXPLOITATION	371 644			318 035	689 679
PRODUITS FINANCIERS					
Autres intérêts et produits assimilés	1 695 809			2 175	1 697 984
PRODUITS FINANCIERS	1 695 809			2 175	1 697 984
Dotations financières aux amortissements et provisions	5555555			200	
Intérêts et charges assimilés	63 723			396 694	460 418
CHARGES FINANCIERES	63 723			396 694	460 418
RESULTAT FINANCIER	1 632 086			-394 519	1 237 566
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 003 730			-76 485	1 927 246
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					6 (C) (C) (C) (C) (C)
Produits exceptionnels sur opérations en capital				26 038	26 038
Reprise sur provisions et transfert de charges					
PRODUITS EXCEPTIONNELS				26 038	26 038
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	71 517			3 000	74 517
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-250			0.000	-250
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	71 267			3 000	74 267
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-71 267		1	23 038	-48 229
Impôts sur les bénéfices	697 220			23 030	697 220
TOTAL DES PRODUITS	The second secon		4 662 627	19 905 866	30 066 295
TOTAL DES CHARGES			4 662 627	19 959 313	28 884 499
BENEFICE OU PERTE	1 235 243		4 002 027	-53 447	1 181 796

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2012 dont le total est de 119 742 195 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 1 181 796 € ont été établis selon les dispositions du guide comptable professionnel des Sociétés d'Economie Mixte Locales Immobilières (activités de construction et d'aménagement) conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. La totalité des pages de ce document est de 21.

1 - PRÉSENTATION COMPTABLE DES OPÉRATIONS

La comptabilité des différentes opérations est tenue individuellement, cette comptabilité sectorielle étant reliée à la société par un compte de liaison.

2 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes de prudence, de régularité et d'image fidèle, conformément aux hypothèses de base suivante :

- a) Continuité de l'exploitation
- b) Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- c) Indépendance des exercices.
- d) Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.

La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 s'appliquent de droit aux Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983.

Options prises dans le cadre de l'application des nouvelles règles comptables :

Les nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation, et à l'évaluation des actifs (CRC, règlement 04-06), n'ont pas trouvé à s'appliquer dans les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2012.

L'entité a identifié des immobilisations décomposables.

L'entité n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005 :

- les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés
- les coûts de développement
- les composants de 2^{ème} catégorie et les provisions pour grosses révisions

3 - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

- 3.1 - Caractéristiques des conventions passées entre la Société et les Collectivités Territoriales

L'activité de la société est réalisée au travers de trois cadres juridiques :

- <u>Réalisation d'opérations en propre</u>: à ce titre la société est amenée à appréhender intégralement selon la méthode dite de l'avancement, les pertes et profits pouvant résulter de cette activité. Dans l'hypothèse où le résultat prévisionnel d'une opération, cumulé à fin d'affaire et retraité des résultats déjà appréhendés, des dotations prévisionnelles aux provisions pour grosses réparations et après prise en considération de la valeur résiduelle à fin d'opération de l'ensemble immobilier, amène à constater un résultat à terminaison déficitaire, une provision pour pertes à terminaison est comptabilisée en provisions pour risques et charges.
- <u>Réalisation d'opérations en tant que mandataire de collectivités</u>: le traitement comptable de ces opérations obéit aux règles ordinaires en la matière.
- Opérations d'aménagement concédées: compte tenu des nouvelles dispositions en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000, un résultat intermédiaire est déterminé en cours de réalisation en fonction du stade d'avancement de chaque opération. La comptabilisation, chez le concessionnaire, des opérations d'aménagement concédées, diffère suivant qu'elles sont réalisées aux risques et profits du concédant ou du concessionnaire.

Afin de respecter les principes comptables spécifiques, chaque opération de mandat, de concession et patrimoniale fait l'objet d'une situation établie en fin d'exercice et donne le cumul des mouvements intervenus depuis son ouverture, même si celle-ci est antérieure au début de l'exercice.

- 3.2 – Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

L'entité a identifié une immobilisation décomposable. Elle concerne une construction de 234 logements pour étudiants gérés par le CROUS. Les composants de cette construction sont amortis tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage de la profession.

-Menuiseries extérieures 30 ans
THE THE PROPERTY OF THE PROPER
-Chauffages collectifs 30 ans
-Etanchéité 18 ans
-Electricité 30 ans
-Plomberie et sanitaire 30 ans
-Ascenseur 18 ans

Les frais de financement de cette construction sont comptabilisés jusqu'au 29 juillet 2010, date d'achèvement des travaux, dans le coût de chaque composant de la construction proportionnellement pour un montant de 154 132,51€

Tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal, les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage en l'absence de décomposition :

- Logiciel	1 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique	3 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

- 3.3 – Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

- 3.4 – Valeurs d'exploitation

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

- 3.5 – Postes Clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les clients et comptes rattachés soit 3 429 971 euros représentent :

- les appels de fonds auprès des collectivités sur les opérations en mandat : 433 978 €
- Clients : 2 206 807 €
- Clients sur opération en concession : 638 851
- Autres clients sur opérations propres : 150 335 €
- 3.6 Transfert de charges vers les opérations.

Le poste transfert de charges dans le compte de résultat Fonctionnement comprend les remboursements forfaitaires des frais de fonctionnement de la société sur les concessions d'aménagement. Cette imputation est calculée en pourcentage des recettes et dépenses de chaque opération.

Au titre de l'exercice 2012, les transferts de charges s'élèvent à :

* sur les dépenses et les cessions 160 214 Euros.

4 – MÉTHODE COMPTABLE APPLIQUÉE SUR LES OPÉRATIONS EN CONCESSION D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Un changement de méthode réglementaire est intervenu sur l'année 2000 quant à la comptabilisation des opérations en concession d'aménagement.

Les comptes des opérations d'aménagement sont établis et présentés en fonction de l'avis du CNC (Conseil National de la Comptabilité) n° 99.05 du 18/3/99, adapté en fonction des données suivantes :

 Conventions de concession conclues antérieurement à la loi n° 2005-809 : ces conventions mettant le risque à la charge du seul concédant, le résultat de l'opération n'a pas d'incidence sur les résultats de la SEML

Le résultat intermédiaire provisoire déterminé en cours de concession est neutralisé.

 Conventions de concession conclues à compter du 20 Juillet 2005 et conformément à la loi n° 2005-809 : les opérations engagées sont réalisées aux risques du concessionnaire

Dès que la société en a connaissance, la totalité de la perte globale probable résultant d'un contrat de concession d'aménagement, travaux modifiables et non déterminables exclus, est constatée sous la forme d'une provision pour risques de pertes à terminaison.

A la clôture de l'exercice, une seule opération est réalisée aux risques du concessionnaire :

ZAC « Centre ville de Mérignac»

Conformément à l'avis n° 99.05 du CNC, la méthode comptable est la suivante:

- la comptabilisation des charges engagées au compte de stocks 38 intitulé « en-cours de concession d'aménagement » en cours d'année,
- l'inscription de ces mouvements au compte de charges concerné par le crédit du compte de variation d'en-cours de concession,
- la comptabilisation des recettes réalisées en compte de produits de l'exercice,
- la détermination du coût de revient cumulé des éléments cédés, en rapportant le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participation reçue ou à recevoir de la Collectivité Territoriale concédante, au montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participation reçue ou à recevoir de la Collectivité Territoriale concédante,
- la détermination du résultat intermédiaire provisoire de la concession, calculé globalement depuis l'origine de l'opération, correspondant à la différence entre le montant des cessions augmenté le cas échéant des participations reçues de la Collectivité Territoriale concédante et le coût de revient estimé des éléments cédés.

Les comptes annuels sont présentés sur la base des CRAC arrêtés au 31 décembre 2012 non encore approuvés par la Collectivité.

L'annexe est désormais complétée d'un tableau de détermination du résultat intermédiaire et des engagements des concédants. Il est présenté, convention par convention, un état des réalisations au niveau des charges, des produits et une estimation des prévisions tant en coûts à engager qu'en participation à recevoir.

a) ZAC du Centre Ville à Talence

	Annexe aux comptes annuels, opération d'aménagement urbain Z.A.C. DU CENTRE VILLE à TALENCE	2012	2011
(a)	Montant des coûts engagés	6 198 303	6 198 303
(b)	Evaluation des coûts de revient des cessions	6 198 304	6 198 304
(c)	Provision pour charges prévisionnelles (b-a)	1	1
(d)	Montant des produits comptabilisés hors participation	2 940 106	2 940 106
(e)	Montant des participations comptabilisées	3 298 516	3 298 516
(f)	Montant des régularisations comptables liées à la neutralisation du résultat intermédiaire pour les opérations neutralisation du résultat intermédiaire aux risques et profits du concédant (b-d-e)	-40 318	-40 318
	Participation à recevoir		
	Montant du résultat de l'opération prévisionnel à terminaison	-3 258 198	-3 258 198

b) ZAC Cœur de Bastide à Bordeaux

	Annexe aux comptes annuels, opération d'aménagement urbain Z.A.C. CŒUR DE BASTIDE	2012	2011
(a)	Montant des coûts engagés	35 089 715	34 932 618
(b)	Evaluation des coûts de revient des cessions	35 488 261	34 725 328
(c)	Provision pour charges prévisionnelles (b-a)	398 546	
(d)	Montant des produits comptabilisés hors participation	24 998 537	24 463 442
(e)	Montant des participations comptabilisées	10 841 033	10 841 033
(f)	Montant des régularisations comptables liées à la neutralisation du résultat intermédiaire pour les opérations neutralisation du résultat intermédiaire aux risques et profits du concédant (b-d-e)	-351 309	-579 147
	Participation à recevoir		
	Montant du résultat de l'opération prévisionnel à terminaison	-10 549 865	-10 549 866

c) ZAC du Centre Ville de Saint Médard-en-Jalles

	Annexe aux comptes annuels, opération d'aménagement urbain Z.A.C. CŒUR DE JALLES	2012	2011
(a)	Montant des coûts engagés	9 567 533	9 567 533
(b)	Evaluation des coûts de revient des cessions	9 567 534	9 567 534
(c)	Provision pour charges prévisionnelles (b-a)	1	Ĭ
(d)	Montant des produits comptabilisés hors participation	3 327 342	3 327 342
(e)	Montant des participations comptabilisées	6 283 495	6 283 495
(f)	Montant des régularisations comptables liées à la neutralisation du résultat intermédiaire pour les opérations neutralisation du résultat intermédiaire aux risques et profits du concédant (b-d-e)	-43 303	-43 303
	Participation à recevoir		
	Montant du résultat de l'opération prévisionnel à terminaison	-6 240 191	-6 240 191

d) ZAC « Quai Chaigneau Bichon »

	Annexe aux comptes annuels, opération d'aménagement urbain Z.A.C. QUAI CHAIGNEAU BICHON	2012	2011
(a)	Montant des coûts engagés	1 365 738	1 312 763
(b)	Evaluation des coûts de revient des cessions	1 480 899	1 484 517
(c)	Provision pour charges prévisionnelles (b-a)	115 161	171 754
(d)	Montant des produits comptabilisés hors participation	1 335 123	1 334 630
(e)	Montant des participations comptabilisées	188 626	188 626
(f)	Montant des régularisations comptables liées à la neutralisation du résultat intermédiaire pour les opérations neutralisation du résultat intermédiaire aux risques et profits du concédant (b-d-e)	-42 850	-38 739
	Participation à recevoir		
	Montant du résultat de l'opération prévisionnel à terminaison	-188 625	-188 625

e) ZAC « Centre ville de Mérignac»

	Annexe aux comptes annuels, opération d'aménagement urbain ZAC Centre ville de Mérignac	2012	2011
(a)	Montant des coûts engagés	6 723 539	2 979 639
(b)	Evaluation des coûts de revient des cessions	5 729 153	992 101
(c)	Provision pour charges prévisionnelles (b-a)		
(d)	Montant des produits comptabilisés hors participation	3 084 381	508 091
(e)	Montant des participations comptabilisées	5 613 493	4 613 493
(f)	Montant des régularisations comptables liées à la neutralisation du résultat intermédiaire pour les opérations neutralisation du résultat intermédiaire aux risques et profits du concédant (b-d-e)	-2 968 720	-4 129 482
	Participation à recevoir		
	Montant du résultat de l'opération prévisionnel à terminaison	-6 556 483	-6 556 483

Le résultat prévisionnel à terminaison de la ZAC « Centre ville de Mérignac » est couvert par l'engagement de la collectivité dont la participation totale est fixée à 6 556 K€.

5-COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Acquisit., apports	Cession	Fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	77 774	5 179		82 953
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales, agencements, aménagements	534 156 11 710 941	29 378 (34 433)		563 534 11 676 508
Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements, aménagements Matériel de transport		12 436		12 436
Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	184 196	67 155	9 434	241 917
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 429 294	74 535	9 434	12 494 395
Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	2 802 357 118 636 8 726	53 900	52 357 8 726	2 803 900 118 636
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 929 719	53 900	61 083	2 922 536
TOTAL GENERAL	15 436 787	133 614	70 517	15 499 884

A) TITRES DE PARTICIPATION

En l'absence de liquidité réelle, les titres de participation restent comptabilisés selon la méthode du coût historique, excluant la plus-value réalisée (314 089 €) suite à la fusion-absorption du 11 février 2005 de la société Bordeaux Parc Auto par la Société des Grands Garages Parkings de Bordeaux, cet échange de titres ne correspondant pas à une opération commerciale.

La SCI BMA Cursol a été constituée par acte notarié le 25 février 2010 et a acquis un terrain 38 rue de Cursol à la société BMA le même jour pour un montant 2 449 648 €. La participation de BMA dans la SCI BMA-Cursol est de 55%. L'objet social de cette filiale est la construction et la gestion d'un patrimoine en cours de construction situé 38 rue de Cursol à Bordeaux. L'avance financière accordée par BMA à cette filiale est de 2 695 000 € au 31 décembre 2012 dans le cadre d'un pacte d'associés.

52 - ETAT DES AMORTISSEMENTS.

L'amortissement économique a été pratiqué sous la forme linéaire. Il n'a été pratiqué ni amortissement dérogatoire, ni amortissement exceptionnel.

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
FRAIS ETABLIST, RECHERCHE, DEVELOPMT				
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	75 946	3 102		79 048
Terrains				
Constructions sur sol propre	376 155	266 256		642 411
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements				
Installations techniques,matériel et outillage				
Installations générales, agencements		844		844
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	96 515	33 385	9 434	120 467
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	472 670	300 485	9 434	763 722
TOTAL GENERAL	548 616	303 587	9 434	842 769

53 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour grosses réparations Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	678 963	510 487	56 593	1 132 857
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	678 963	510 487	56 593	1 132 857
Provisions sur immobilisations incorporelles Provisions sur immobilisations corporelles Provisions sur titres mis en équivalence Provisions sur titres de participation Provisions sur autres immobilis. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL	678 963	510 487	56 593	1 132 857
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		510 487	56 593	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôt	ure de l'exercice			

Une dotation de 111,94K€ de provision a été constatée sur l'exercice, afin de mettre à niveau le montant des engagements de l'entreprise avec le nouveau régime d'indemnité de fin de carrière mis en place par le Conseil d'Administration du 03 septembre 2007. Le montant total de l'engagement retraite porte la provision à 609 K€.

54 - ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	l an au plus	plus d'un an
	2 748 900	53 900	2 695 000
Créances rattachées à des participations Prêts	2 /46 900	33 900	2 693 000
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux Autres créances clients	3 429 971	3 429 971	
	J 427 7/1	3 427 7/1	
Créance représentative de titres prêtés	1 319	1 319	
Personnel et comptes rattachés	1 319	1 319	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	144.064	144.064	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	144 064	144 064	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Mandants débiteurs	762 924	762 964	
Débiteurs divers	244 549	244 549	
Charges constatées d'avance	303 809	303 809	
TOTAL GENERAL	7 635 536	4 940 576	2 695 000
Montant des prêts accordés en cours d'exercice Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

55- ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES .	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	10 816 497	273 581	718 508	9 824 407
Emprunts et dettes financières divers	12 683	12 683		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 898 202	1 298 202	12 600 000	
Personnel et comptes rattachés	234 523	234 523		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	302 829	302 829		
Etat : impôt sur les bénéfices	25 144	25 144		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 115 082	1 115 082		
Etat: autres impôts, taxes et assimilés	36 225	36 225		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 461	17 461		
Mandants créditeurs	72 749 877	72 749 877		
Dettes sur rémunérations (mandats)	1 989 011	1 989 011		
Fournisseurs d'activité mandats	1 089 325	1 089 325		
Autres dettes	169 706	169 706		
Produits constatés d'avance	3 446 500	3 446 500		
TOTAL GENERAL	105 903 065	82 760 149	13 318 508	9 824 407
Emprunts souscrits en cours d'exercice			The state of the s	30000000000000000000000000000000000000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	186 302			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	100 302			

56 - STOCKS ET EN-COURS La Ventilation des stocks par nature d'opération est la suivante

NATURE DE L'OPERATION	VALEUR BRUTE	PROVISION POUR DEPRECIATION	VALEUR NETTE
Opérations patrimoniales	20 204 496	0	20 204 496
Opérations de concessions	994 398		994 398
TOTAL	21 198 894	0	21 198 894

57 - ETATS DES PRODUITS A RECEVOIR

SOCIETE : B.M.A. PRODUIT A RECEVOIR AU 31/12/2012	Montant
Intérêts courus à recevoir sur créances rattachées à des	52,000
participations	53 900
Clients factures à établir	2 091 393
Divers produit à recevoir	4 018
Intérêts courus à recevoir	1 447 809
Intérêts courus à recevoir sur mandats	153 680
TOTAL	3 750 800

58 - DISPONIBILITES

A la clôture de l'exercice, les disponibilités de la société sont positives de 72 954 899 Euros dont 56 577 117 Euros en fonds de placement. La part affectée à la trésorerie de l'ensemble des opérations en mandats et en aménagement urbain s'élève à 72 357 358 Euros.

59- ETAT DES CHARGES A PAYER

SOCIETE : B.M.A.	CHARGES A PAYER AU 31/12/2012	Montant
Intérêts courus sur empru	nts	79 630
Fournisseurs factures non	parvenues	483 043
Dettes des opérations sur	rémunérations à facturer	1 784 318
Charges à payer sur congés payés et rémunération		231 760
Charges à payer sur organismes sociaux		138 73:
Intérêts courus à payer sur opérations		153 68
Frais de déplacements à payer aux personnels		2 76
	TOTAL	2 873 92

60 - CAPITAL SOCIAL

Le capital s'élève à 3 945 517,77 Euros et est représenté par 258 809 actions de 15,24 Euros. Il se répartit de la manière suivante :

ACTIONNAIRES		MONTANT	%
COLLECTIVITES			
	CUB	1 693 038	42,91%
	VILLE BORDEAUX	542 398	13,75%
	AUTRES COLLECTIVITES	231 723	5,87%
AUTRES			
	CDC	620 117	15,72%
	AUTRES	858 242	21,75%
	TOTAL	3 945 518	100,00%

61 – REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 927 246	713 295	1 213 951
Résultat exceptionnel à court terme	(48 229)	(16 075)	(32 154)
Résultat exceptionnel à long terme			
Participations des salariés aux fruits de l'expansion			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	1 879 017	697 220	1 181 796

62 – VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	Total	Total
Rubriques	France Export		31/12/2012	31/12/2011
Participation des collectivités	2 384 490		2 384 490	480 131
Cessions de terrains	3 284 814		3 284 814	473 074
Produits d'activités annexes	62 768		62 768	110 453
Locations logements étudiants	591 320		591 320	596 795
Rémunérations (m. ouvrage déléguée	3 359 813		3 359 813	2 550 014
Etudes (maîtrise ouvrage déléguée)	61 298		61 298	52 893
TOTAL	9 744 503		9 744 503	4 263 360

63 – EFFECTIF MOYEN

Effectifs		Personnel salarié
Cadres Employés		23 5
	TOTAL	28

64 – SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	Néant
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Plus sur plus-values latente sur OPCVM	10 635
Provision non déductible sur la participation d'effort construction	2 354
Provision non déductible sur contribution sociale additionnelle	1 580
TOTAL ALLEGEMENTS	14 570
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(14 570)

IMPOT DU SUR:	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR : Provision non déductible sur indemnité fin de carriére	203 000
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	(203 000)

6-ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

61 – ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS

Garantie sur prêt PLS accordée par la Communauté Urbaine de Bordeaux pour un montant de 6 213 244 € (construction logements étudiants – Îlot D2 ZAC Cœur de Bastide).

Garantie sur prêt PHARE accordée par la Communauté Urbaine de Bordeaux pour un montant de 4 957 897 € (construction logements étudiants – Îlot D2 ZAC Cœur de Bastide).

62 - ENGAGEMENTS DONNES

Garantie hypothécaire au bénéfice de la Communauté Urbaine de Bordeaux de l'immeuble de logements étudiants – Îlot D2 ZAC Cœur de Bastide.

Garantie donnée par une sureté réelle sur l'opération Santé Navale : inscription en privilège du vendeur pour montant de 12 600 000 € jusqu'au 30 juin 2018.

63 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

64 - EFFECTIF MOYEN

Vingt huit personnes y compris le Directeur Général de la Société.

7 - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination sociale	Capital	Q.P Détenue	Val. brute des titres	Prêts, avances et cautions	Chiffre d'affaires
Siège social	Capitaux		Val. nette des		Résultat
Siege social	Propres		titres		Resultat
Filiales à + plus de 50% Comptes arrêtés au 31 décembre 2012 SCI BMA-CURSOL 38, rue de Cursol 33000 Bordeaux	100 000 37 540		55 000 55 000		596 739 25 495
Participations (10% à 50%) Comptes arrêtés au 31 décembre 2012					
Société des Grands Garages Parking					
de Bordeaux	520 136	27,35%	118 635	Néant	2 339 159
Place de la Ferme de Richemont	3 024 859		118 635		39 546
33075 Bordeaux cedex					



COMMISSARIAT
AUX COMPTES
AUDIT
CONSEIL

BORDEAUX METROPOLE AMENAGEMENT

38 rue de Cursol CS 80010 33001 BORDEAUX CEDEX

Philippe Lassus Michel Delbast Geneviève Labit

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Mi-Côte - 82, Avenue de Tivoli - B.P. 20036 - 33491 Le Bouscat Cedex Tél : 05 56 02 08 18 - Fax : 05 56 08 05 29 - e-mail : glassus@cabinetlassus.fr





Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

1. Avenant au bail avec la SCI « BMA-CURSOL »

Personnes concernées: Monsieur Pascal GERASIMO, Directeur Général et représentant permanent de

BMA, Gérante de la SCI

La Caisse des Dépôts et Consignations, Administrateur de BMA et associé

indéfiniment responsable de la SCI

Nature et objet :

Signature le 12 décembre 2012 d'un avenant n° 1 au bail signé le 22 décembre 2011 avec la SCI BMA CURSOL pour une augmentation de la surface louée de 75,80 m². Les conditions du bail sont les suivantes :

- 185 € H.T./m² pour un tiers des locaux situés au 4e étage ;
- 175 € H.T./m² pour les deux tiers des locaux situés aux 2° et 3° étage, la décôte de 10 € s'expliquant par les hauteurs sous-plafond plus réduites ;
- La prise en charge par le preneur du coût des aménagements nécessaires évalué à environ 600 € H.T./m².

Modalités:

Le loyer et les charges locatives enregistrées en charges sur l'exercice 2012 s'élèvent à 130 538 € H.T.

Un complément de pas de porte considéré comme un supplément de loyer a été facturé par la SCI BMA CURSOL, suite à l'aménagement de l'extension, pour un montant de 6 140 € H.T. sur 2012. Il correspond à la participation au coût des aménagements intérieurs réalisés par la SCI BMA CURSOL, portant le montant total du pas de porte à 338 371 €.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Opération immobilière de la rue de Cursol cédée à la SCI « BMA-CURSOL »

Nature et objet:

- Avances en compte-courant pour un montant maximal de 4 900 000 €, réparties au prorata du capital détenu par chacun des associés ;
- Gestion administrative, technique et financière de la SCI par BMA.

Modalités:

- Au 31 décembre 2012, les avances en compte-courant réalisées par BMA représentent 2 695 000 €, rémunérées au taux de 2 %, soit 53 900 € de produits financiers ;
- BMA a facturé 30 000 € H.T. à la SCI BMA CURSOL au titre de la gérance intégrant la mise en place de l'exploitation, la gestion de l'immeuble et la gestion locative.

Fait au Bouscat, Le 27 mai 2013

SCP Cabinet LASSUS et Associés Le Gérant

> B.P. 36 82, Avenue de Tivoli 33491 LE BOUSCAT CEDEX Tél. 05 55 02 08 18

SSUS

membrar du recessu absoluce